

Nicolas Ruchti - Groupe Val Terbi Ensemble

Conseil général de Val Terbi du 21 septembre 2021

Question(s) orale(s) :

On peut fréquemment prendre connaissance d'attaques informatiques à l'encontre d'institutions, de sociétés, de communes et même de clubs sportifs.

Les données, parfois sensibles, sont cryptées par les pirates qui demandent une rançon pour que la victime puisse les récupérer.

Qu'en est-il du système informatique de la commune de Val Terbi ?

La sécurité des données informatisées des citoyens est-elle assurée ?

Une marche à suivre est-elle connue par les employé-e-s de l'administration communal en cas d'attaque informatique ?

D'avance merci pour vo(s)tre réponse(s).